

Licence professionnelle Commercialisation des biens et services industriels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Commercialisation des biens et services industriels. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02039544

HAL Id: hceres-02039544

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039544>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 1

Demande n° S3LP120002133

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Commercialisation des biens et services industriels

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle a succédé à un diplôme national de technologie spécialisée du lycée Jacques Cartier de Saint-Malo. La formation est dispensée en partenariat avec ce lycée à l'Institut Universitaire de Technologie de Saint-Malo. Elle forme des technico-commerciaux itinérants ou sédentaires chargés de la vente de biens ou de services en milieu industriel pour y commercialiser (en Business to Business) des biens ou services techniques et/ou technologiques. Les emplois couverts concernent toutes les entreprises dotées d'une démarche commerciale permanente en tant que technico-commercial, de chargé d'affaires en industrie, de responsable du développement commercial, de directeur clientèle.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	85 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	50 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquête nationale 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	ND De 67 à 87 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est en phase avec les besoins professionnels. Elle enregistre de bons résultats en termes d'insertion : celle-ci s'opère dans les métiers visés et les résultats se sont récemment améliorés malgré une conjoncture économique peu porteuse. Elle fait l'objet d'un pilotage resserré, qui a montré sa capacité à tirer les enseignements du passé pour faire évoluer la formation et tenir compte de recommandations émises lors du dernier renouvellement. Le poids des professionnels dans le cœur de métiers a ainsi été renforcé, et ceux-ci participent activement aux temps forts de la formation. La licence ouvre en contrat de professionnalisation à la rentrée 2010. Elle prépare également des publics en formation continue ou issus de la validation des acquis et de l'expérience. Par contre, la part des L2 est faible et a même régressé sur les dernières années. La réussite au diplôme est bonne. La proportion d'enseignements assurée par les universitaires est cependant peu importante.



- Points forts :
 - L'implication des professionnels dans la formation.
 - Le pilotage.
 - La mise en place de contrats de professionnalisation.
 - Une bonne insertion professionnelle.
- Points faibles :
 - L'évolution du nombre de L2.
 - Un faible ratio d'enseignement des universitaires.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mener des actions de concert avec l'université pour favoriser l'entrée en formation des étudiants de L2 : présentation de la formation en cursus « Licence », voire mise en place de projets personnels et professionnels présentant les licences professionnelles en cursus de licences générales. Le renforcement des enseignements des universitaires dans la formation est par ailleurs souhaitable.

Il conviendrait par ailleurs que l'université réalise l'enquête nationale d'insertion professionnelle et en fournisse les résultats.